

*Les subsides*

**Mme Jewett:** Quelle rêveuse!

**Mme Landry:** Nous verrons. Monsieur le Président, je crois que nous devons faire confiance au gouvernement actuel, qu'il a pris position, et que, comme je l'ai dit tout à l'heure, si dans les années à venir on voit que notre plan n'était peut-être pas assez ferme, il y aura toujours moyen de revenir avec des décisions.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les questions et commentaires sont terminés. Débat. L'honorable députée de Saint-Michel-Ahuntsic (M<sup>me</sup> Killens).

● (1210)

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahuntsic):** Monsieur le Président, le thème de la journée est très bien choisi, et il nous donne l'occasion de demander au gouvernement de prendre en considération les besoins des femmes dans son Budget de jeudi prochain, spécialement suite à la rencontre des parlementaires des trois partis politiques ce matin avec le Comité d'action nationale.

Ce groupe de trois millions de femmes représente 350 associations féminines à travers le pays. Aussi varié soit-il, ce groupe est unanime dans ses recommandations. Comme c'est la coutume, nous avons eu l'occasion de les rencontrer ce matin, et je suis heureuse de participer au débat parce que cela me permet d'attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes criants que vivent les femmes en 1985.

Un très court historique me ramène en 1940 alors que j'étais encore sur les bancs d'école et que je ne savais pas que ma mère et toute les femmes du Québec n'avaient pas droit de vote. En 1940 encore, la première femme à étudier le droit au Québec a dû passer son Barreau au Nouveau-Brunswick parce que le Québec le lui défendait, et ce n'est qu'en 1971 que les femmes du Québec ont obtenu le droit de faire partie d'un jury.

Cela veut dire qu'on part de loin, monsieur le Président, mais j'aimerais parler sur le dossier qui nous préoccupe aujourd'hui. Avant, j'aimerais souligner la grande contribution de feu le sénateur, l'honorable Thérèse Casgrain, en lui rendant hommage, car elle a su, grâce à sa grande diligence, motiver les femmes du Québec à suivre sa bannière. Elle a été l'une des pionnières du mouvement des droits de la femme au Canada. Toute sa vie durant, elle a défendu la cause des désavantagés de la société dénonçant l'injustice sociale et prêtant sa voix à ceux qui n'en avaient pas. Montréalaise d'origine, M<sup>me</sup> Casgrain a été la force qui a inspiré diverses réformes sociales au Canada en faveur de la justice et de l'égalité. Elle a travaillé dans divers organismes provinciaux, nationaux et internationaux.

Monsieur le Président, bien que comme beaucoup d'autres, ici en cette Chambre, j'aimerais mieux vivre dans un monde où les valeurs fondamentales d'autrefois accordaient une certaine stabilité à la cellule familiale, je me retrouve comme parlementaire face à de vrais problèmes de société, d'une société aux prises quotidiennement avec des problèmes qui affectent surtout les femmes. Trois mariages sur cinq finissent par un divorce; 52 p. 100 des femmes sont sur le marché du travail.

La majorité d'entre elles sont obligées de travailler soit parce qu'elles sont chefs de famille ou encore parce que leur salaire est le complément nécessaire pour sortir le revenu familial d'un dessous du seuil de la pauvreté.

Le problème numéro 1 au pays c'est le chômage, et sur cela tout le monde est d'accord. Mais même si le premier ministre se gargarisait vendredi dernier en Chambre de baisser le taux de chômage au pays, il n'en reste pas moins que le journal *The Gazette* rapportait samedi dernier que 17 p. 100 des jeunes de 15 à 24 ans sont en chômage; 17 p. 100! On peut faire un parallèle entre les femmes et les jeunes; cependant, il faut traiter le chômage des jeunes et des femmes différemment, parce que les femmes doivent surmonter plusieurs obstacles qui n'existent pas pour les hommes.

Le gouvernement, donc, se doit de légiférer selon la réalité et les besoins d'aujourd'hui. Alors que pour les femmes c'est très clair, il n'y a qu'une solution: c'est l'autonomie financière. Cela veut dire avoir les outils nécessaires pour le faire. C'est un peu comme bâtir une maison. Il faut avoir les outils. Les femmes sont très ingénieuses, quand elles auront les moyens, elles sauront bien s'en tirer. Pour régler le problème le plus tôt possible, il faudrait que le gouvernement en fasse une priorité; il faudrait une volonté politique bien arrêtée; il faudrait, et ça presse, que le premier ministre relise ses promesses électorales et il faudrait que les hommes et femmes députés d'arrière-ban soient plus articulés dans leur caucus qu'ils ne le sont en Chambre.

La liste des problèmes et des obstacles est infinie: premièrement, les allocations supplémentaires des programmes de formation et de recyclage sont accessibles seulement aux femmes qui ont touché de l'assurance-chômage ou du bien-être social. Des milliers de femmes au Canada, désireuses ou obligées de travailler, se voient refuser l'accès aux allocations supplémentaires des programmes de formation parce qu'elles ne répondent pas à ces deux critères.

Deuxièmement, le manque de services dans les garderies d'enfants. Pour se réorienter en éducation ou sur le marché du travail, les femmes ont besoin de s'assurer que leurs enfants sont en sécurité. Il faudrait noter, soit dit en passant, que le problème des garderies n'est pas un problème de femmes; aujourd'hui, plusieurs hommes ont la charge de leurs enfants. Nous devons le considérer comme un problème de société.

Troisièmement, les problèmes associés au travail à temps partiel, surtout en ce qui a trait aux bénéficiaires marginaux et aux pensions. Tout le problème des pensions est en grande partie un problème de femmes. Même les femmes qui ont un travail rémunéré ne sont pas assurées de prestations de retraite suffisantes. Elles sont premièrement mal payées, et pour diverses raisons, leurs employeurs ne leur offrent pas de régimes de retraite privés.

Le groupe de travail sur la réforme des pensions a fait plusieurs bonnes recommandations. Quelques-unes ont été mises en application par le précédent gouvernement libéral, mais depuis le 4 septembre, rien n'a bougé.